**REGLEMENT « Le Double 87 »**

Double Dames /Hommes / Mixtes

Chaque épreuve contient des tableaux, à éliminations directes, établis en fonction du nombre d’inscrits et du poids des équipes.

* Double Dames : 2 tableaux.
* Double Hommes : 3 tableaux
* Double Mixtes : 3 tableaux

**Finales : le 7 juin 2024 sur les courts du Pôle de Limoges**

**Article 1 :** Format 4 :2 sets de 6 jeux avec No Ad & 3ème set en jeu décisif de 10 points.

En mixte, le point décisif se joue, H contre H ou F contre F

**Article 2 :** L’équipe la mieux classée reçoit et fournit les balles

En cas d'égalité de classement, l’équipe recevant sera celle située en bas, dans la moitié inférieure du tableau et en haut du tableau dans la moitié supérieure du tableau.

**Article 3 : Il est impératif de respecter les délais indiqués en rouge sur chaque tableau.**

**Tout retard non justifié, se verra sanctionner d’un WO.**

**Article 4 :** L’équipe vainqueur doit communiquer, sous 24 heures, le résultat de son match par :

* mail [michel.dufaure@fft.fr](mailto:michel.dufaure@fft.fr)
* Tel : 06 78 88 50 07 (SMS de préférence)

En précisant le nom des vainqueurs,le tableau et le score.

Cette équipe contactera l’équipe suivante dans le tableau.

**Article 5 :** Les finales des 8 tableaux seront organisées par le Comité Départemental à la date indiquée, aucune dérogation ne sera accordée. 

**Article 6 :** En cas de désaccord entre les joueurs sur la date ou l’organisation de la rencontre.

Avertir dans les meilleurs délais la juge-arbitre qui statuera.

Comité de tournoi : **Michel Dufaure / Patrick Moreau.**

Juge arbitre : **Annie Verger**